

Métier Opérateur d'équipement lourd		
Secteur	Articles	Demandes des employeurs
IC/I	20.02 6) (Nouvel article)	Prévoir un principe d'étalement des revenus.
IC/I	Section 20	Permettre, sur une base volontaire, la reprise des heures perdues pour cause d'intempéries durant la semaine régulière de travail.
IC/I	Section 20	Revoir le concept des taux horaires afin d'établir deux plages horaires et abolir les primes concernées.
IC/I	Section 23	Revoir le concept des frais de déplacement.
IC/I	IC : 4.02 5) Ind. : 4.02 6)	Revoir les critères obligeant un employeur à nommer un chef d'équipe.
IC/I	IC : 4.03 9) Ind. : 4.03 10)	Revoir les critères obligeant un employeur à nommer un chef de groupe.